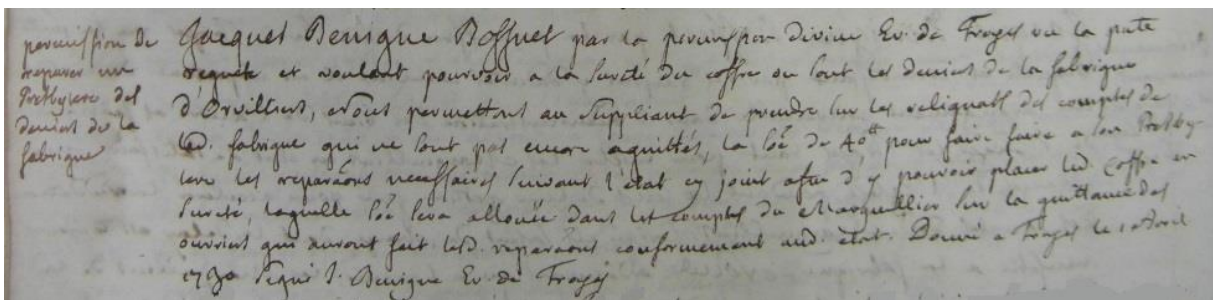




RÉPARATION DU PRESBYTÈRE - 1730

Permission du 1er avril 1730

Le curé d'Orvilliers souhaite mettre le coffre contenant l'argent de la fabrique, en sûreté au presbytère. Quelques travaux sont nécessaires pour ce faire. Cela coûterait 40# que la fabrique devra payer. L'évêché donne la permission de prélever cette somme sur les comptes de fabrique.



relevé par : Véronique FREMIET MATTEI
source : AD Aube G62